



Pour une recherche et un enseignement supérieur de haut niveau, tous mobilisés le 21 septembre pour l'abandon du projet de la LPR !

Le projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPR) sera discuté à partir du 21 septembre à l'Assemblée nationale. En même temps, le ministère entend faire signer aux organisations syndicales un « protocole d'accord sur les rémunérations et carrières » qui acterait immédiatement des dispositions essentielles de la loi.

Le gouvernement persiste dans son entreprise de casse de l'enseignement supérieur et de la recherche en s'attendant tout d'abord à démolir le statut et le cadre d'emploi des agents: mise en place de contrats de projets; création de 1400 CDD dits de « chaires juniors » et de « CDI » de missions scientifiques: véritable permis de précarité à vie dans la recherche...

Faute d'accord de l'ensemble de la communauté universitaire et ses organisations syndicales, après un refus majoritaire dans les instances de consultation et une forte mobilisation, ce gouvernement a tenté d'obtenir un assentiment via un protocole non-négocié qui sous couvert de maigres mesures salariales avalise, en contrepartie la précarité et la casse.

S'agissant de la rémunération des agents, aucune augmentation indiciaire n'est prévue mais ce sont des augmentations de primes différenciées selon les catégories qui sont envisagées, sur une période de sept ans...

Pour imposer le RIFSEEP aux chercheurs et enseignants chercheurs, le gouvernement est même allé jusqu'à changer le nom de ce dispositif, qui se traduira avec des primes divisées en trois : 55 % au moins pour le grade ; 20 % pour les fonctions ; 25 % à la tête du client.

Les piliers de la LPR sont donc bien la précarité à outrance, l'individualisation des rémunérations, la destruction de la recherche publique et l'ultime attaque au droit à l'éducation.

Quant à une vision stratégique à long terme de la recherche publique, elle repose, pour le gouvernement, sur le budget de l'ANR et ses appels à projets à courts termes, qui eux seraient augmentés. Autant dire qu'aucun enseignement n'a été tiré par ce gouvernement de la nécessité d'indépendance stratégique pour la France en cas de crise majeure, de l'obligation de l'État d'assurer un cadre de vie fondé sur la sûreté pour ses administrés et non sur la dépendance, voir la soumission à des mandataires privés extérieurs.

Dans nos établissements et laboratoires, dans le cadre de décennies d'austérité et de désengagement de l'état, la rentrée est catastrophique.

Nous exigeons l'abandon de la LPR comme celui du protocole associé et l'ouverture de véritables négociations sur les carrières et les rémunérations, ainsi que sur le financement des établissements du supérieur et des laboratoires et un plan massif de recrutement de fonctionnaires.

**Rassemblement lundi 21 septembre à Paris:
13h30: place du Président Édouard Herriot, (7e arr.)**

Non à la LPR et à son protocole associé !

**S'agissant de la
rémunération des
agents, aucune
augmentation
indiciaire n'est
prévue**